

**ARRETE N° 278**

**DELEGATION DES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL  
A UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nous Jean-Luc SAVY, Maire de la Ville de JUVIGNAC,

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**ARRETONS**

Monsieur Alain GREPINET, Conseiller Municipal de la Ville de Juvignac, est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en notre lieu et place, les fonctions d'état civil de ladite Ville, le 2 août 2014 à 14 heures 30.

Fait à Juvignac, le 25 juin 2014

Le Maire

  


Jean-Luc SAVY

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le .....  
publication  
le .....  
et notification  
le .....